

ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,

LUNDI 7 février 1938.

Résolu, — Que les députés suivants constituent le Comité permanent de la Banque et du Commerce:

MM. Baker, Bennett, Cahan, Clark (*York-Sunbury*), Cleaver, Coldwell, Deachman, Donnelly, Dubuc, Dunning, Edwards, Euler, Fiset (Sir Eugène), Fontaine, Fournier (*Hull*), Fraser, Harris, Hill, Howard, Hushion, Jacobs, Jaques, Kinley, Kirk, Lacroix. (*Beauce*), Landeryou, Lawson, Leduc, Macdonald, (*Brantford-City*), Mackenzie (*Vancouver-Centre*), McGeer, McLarty, McPhee, Mallette, Martin, Maybank, Moore, Perley, Plaxton, Quelch, Raymond, Ross (*Middlesex-Est*), Rutherford, Stevens, Thorson, Tucker, Vien, Ward, White, Woodsworth — 50. Quorum, 15.)

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAUCHESNE

Ordonné, — Que le Comité permanent de la banque et du commerce soit autorisé à étudier et à examiner toutes les affaires et les questions que lui soumettra la Chambre; à faire rapport, à l'occasion, de ses constatations et opinions; et à envoyer quérir personnes, écrits et documents

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAUCHESNE.

LUNDI 14 février 1938.

Ordonné, — Que les bills suivants soient renvoyés audit Comité:

Bill n° 7, Loi concernant l'*Industrial Loan and Finance Corporation*.

Bill n° 8, Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de la *Household Finance Corporation of Canada*.

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné, — Que le Comité permanent de la banque et du commerce soit prié de s'enquérir des agissements des particuliers, des sociétés et des compagnies qui font de petits prêts contre garantie personnelle, à étudier le taux maximum d'intérêt et les frais qu'il sera permis d'exiger pour de tels prêts.

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAUCHESNE.